COMMISSION

Chemins, routes, espaces verts, fossés

Sur convocation de Madame Marie-Claire D'HARDIVILLIERS, Vice-Présidente, les membres de la commission se sont réunis à la mairie le lundi 31 mai 2021 à 19 h.

Etaient présents : D'HARDIVILLIERS Marie-Claire, HENEAU Bernard, DEMIOT Raymond, GODINEAU Gabriel, RANGIER Vivien, DUVAULT Sylvie, MOREAU Frédéric

1°) Etat des lieux des routes :

La dernière phase de redressement mécanique des routes a eu lieu au début de l'année. La route des Meuniers est déformée à nouveau mais la prochaine intervention n'aura lieu qu'en 2023 probablement.

2°) Etat des lieux des fossés

Les fossés côté droit et gauche de la route de la Roserie (en face de chez Messieurs BOURNEL, MOREAU et MARTIN) sont à recreuser, ainsi que celui devant chez Monsieur JULLION. Le fossé en face de chez Monsieur CHOISY sera refait quand la pose des bordures aura été effectuée.
Etudier ce qui pourrait être réalisé sur la machine à curer pour que la terre revienne sur l'accotement. Ce dispositif existe chez les fabricants.

3°) Avancement des circuits « rando »

- Au départ du parking de la Vergnaie, il y aura 3 circuits de randonnées (couleur à déterminer)
- Au départ du carrefour des Mées, il y aura 3 circuits également (couleur à déterminer)
- Il faudra mentionner sur les circuits empruntant la RD 86, sur le plateau de Bellefonds, le caractère dangereux de ces courtes distances.
- Des petits panonceaux seront réalisés et peints suivant la couleur des circuits. Ils seront positionnés sur ces circuits.
- Un parking au carrefour des Mées est aménagé pour accueillir environ 10 voitures.
- Contact sera pris avec Monsieur WAGNER du CREN pour éventuellement organiser des visites à la hutte installée à l'étang de l'Ecotière.
- Il faudra également se renseigner sur la réglementation concernant le fléchage des circuits hors commune.

4°) Les jardins partagés à la Vergnaie :

Frédéric et Gabriel se chargent d'étudier la pertinence de ce dispositif (population communal et hors commune), puis de faire des plans, études de location et devis pour la fonctionnalité et la sécurité des lieux.
A savoir que Monsieur De NAYER, conservateur du site, est d'accord à condition de respecter l'environnement.

A noter : 1 réunion/semestre ou + si besoin. Il est impératif de faire remonter à la vice-présidente tout avancement des travaux ou difficulté à obtenir les renseignements.
Les infos seront à mettre à l'ordre du jour des conseils municipaux.

La séance est levée à 20 heures 30.